

En début d'année, je vous faisais part de mes inquiétudes et des conséquences de la crise financière mondiale qui frappe notre pays. L'Etat, les collectivités locales et les particuliers sont touchés et chacun dans son domaine de compétence doit trouver les solutions les plus appropriées pour faire face.

## 12 habitants qui coûtent cher

Au-delà de cette crise et des difficultés qu'elle engendre pour toutes les communes, la ville de Pont-Sainte-Marie doit assumer une diminution des dotations de l'Etat à hauteur de 121 000 €. Cette baisse de dotation s'explique par le fait qu'à la suite du dernier recensement, notre ville est passée sous la barre des 5 000 habitants avec précisément 4 988 habitants. Nous pouvons dire que les 12 habitants qui nous manquent, nous coûtent très cher. En effet, à une baisse mécanique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de certaines compensations, vient s'ajouter la diminution de 50 % de notre Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) soit 77 000 €.

Cette baisse, importante pour nous, compte tenu d'un budget dont l'équilibre doit faire l'objet de toutes les attentions, nous en avons eu connaissance en mars dernier. Les dépenses et les recettes ont été étudiées au plus juste, chaque secteur s'est vu confier la responsabilité de trouver les économies possibles.

Malgré cela, et ce n'était pas de gaieté de cœur, nous avons dû avoir recours à l'augmentation des impôts, dernier levier possible que nous pouvions actionner. Des impôts, faut-il le rappeler qui sont parmi les moins élevés de notre agglomération. Malgré cela et durant 7 ans, nous avons pu mettre en place des services à la population et créer des équipements structurants qui manquaient. Cette baisse des dotations a été pour nous problématique et c'est en élus responsables que mon équipe et moi-même avons pris cette décision.

Cette décision nous l'assumons, nous



**Pascal Landréat**  
Maire  
Vice-président de la CAT

l'avons d'ailleurs défendue en conseil municipal et lors de la réunion publique du 22 avril. D'autres ont choisi de s'exprimer par un autre moyen, en utilisant une lettre anonyme sortie tout droit des périodes les plus sombres qu'a connues l'histoire de France, et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Cette méthode n'honore pas ses auteurs, qui n'ont même pas eu le courage de signer leurs calomnies.

## Un nouveau mode de collecte

Mais cette situation, si elle est difficile, ne doit pas nous faire oublier les perspectives qui s'offrent à nous. Très vite, grâce aux projets immobiliers en cours, Pont-Sainte-Marie va repasser la barre des 5 000 habitants. Il y a quelques semaines, après 12 mois d'attente, nous avons eu la confirmation de l'installation à Pont-Sainte-Marie d'un nouveau centre d'appels téléphonique qui va générer la création de 200 emplois (60 sont déjà créés).

De plus, nous sommes aussi vigilants sur le coût des services comme par exemple le prix du m<sup>3</sup> d'eau qui touche tous les foyers et qui reste le moins cher de l'agglomération. Ainsi que la taxe des ordures ménagères qui pour l'année 2009 a baissé de 8,5 % à 8 %.

A ce sujet, Pont -Sainte-Marie est ville pilote dans notre département en matière de collecte hippomobile. L'utilisation du cheval en milieu urbain, pour la collecte du tri sélectif, non seulement n'est pas une démarche "rétrograde" mais nous inscrit au contraire au rang des villes dynamiques qui ont une vision d'avenir du développement durable. Cette initiative présente plusieurs avantages : d'abord, elle nous permet de répondre aux directives du Grenelle de l'environnement en matière d'émission de CO<sup>2</sup> ; ensuite elle permettra aux Maripontains de ne pas subir les hausses de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui va passer de 15 € la tonne à 45 € pour ceux qui n'utilisent pas de moyens alternatifs pour la collecte de leurs déchets ; et enfin en utilisant les chevaux de trait ardennais, nous contribuons à la préservation de cette race.

Demain, d'autres villes du département vont nous rejoindre pour le plus grand bien de notre cadre de vie auquel nous sommes tous très attachés et parce que, évidemment, c'est notre avenir et celui de nos enfants que nous préparons.

Un grand merci à tous ceux qui font vivre notre commune : le personnel municipal, les associations, les entreprises, les commerçants, et toutes celles et ceux qui ont à cœur d'oeuvrer positivement au quotidien pour l'animation et le "bien vivre" à Pont-Sainte-Marie. En ce début d'été, je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances en mon nom et au nom de l'équipe municipale.

## SOMMAIRE

- 2 **Environnement**  
▶ La ville adopte la collecte hippomobile pour les déchets recyclables
- 3 **Environnement**  
▶ Rappel des consignes de tri
- 4 **Citoyenneté**  
▶ Les sages entrent en action
- 5 **Urbanisme**  
▶ Au coeur de la verdure
- 6 **Economie**  
▶ Plus de 100 emplois encore à pourvoir
- 7 **Economie**  
▶ Le dynamisme maripontain
- 8 **Culture**  
▶ Le collège Euréka, un nouvel espace culturel
- 9 **Ecoles**  
▶ Fusion des écoles Jaurès et Sarraill
- 10/11 **Association**  
▶ Centre Social Debussy : moteur de l'animation sociale
- 12 **Dossier**  
▶ Budget 2009 : une année de rigueur
- 16 **Education**  
▶ Euréka fait son théâtre
- 17 **Actualité**  
▶ Société de tir 1950-1951  
▶ Visite du Préfet  
▶ Neuf communes en compétition  
▶ Sylvie et Renée aux petits soins pour vous  
▶ Rééquilibrer son alimentation  
▶ Rétrospective de ces derniers mois
- 21 **Expression libre**  
▶ Les élus ont la parole
- 22 **Pratique**
- 23 **Conseil municipal**  
▶ Séance du 30 juin 2009
- 24 **Etat civil**

**Directeur de la publication**  
Pascal LANDREAT  
**Rédaction - Conception - Réalisation**  
Sandrine TOURNOIS - Directrice de la communication  
**Impression** - LA RENAISSANCE -  
03 25 70 44 70 - ZI des Ecrevolles  
10150 PONT-SAINTE-MARIE  
Imprimé sur papier recyclé Cyclus  
**Dépôt légal** : 3<sup>ème</sup> trimestre 2009  
**Tirage** : 2 200 exemplaires

## ■ TRI SÉLECTIF

# La ville adopte la collecte hippomobile pour les déchets recyclables

A Pont-Sainte-Marie, les chevaux ont remplacé les camions dans la collecte du tri sélectif



La ville de Pont-Sainte-Marie a été choisie comme ville test au sein du département, pour la collecte des déchets, et cela sous l'impulsion du premier magistrat de la ville, Pascal Landréat. Ainsi, depuis quelques semaines, Romain, un cheval de trait ardennais, ramasse les déchets des habitants de la ville avec son hippomobile.

### Un cheval homologué par les Haras nationaux

L'opération pilote, qui a débuté le 29 mai dernier, résulte plus particulièrement d'une convention de partenariat entre le groupe Sita, filiale de Suez environnement, spécialisée dans la gestion des déchets et les Haras nationaux de Montier en Der. L'objectif étant notamment de répondre aux attentes de la collectivité qui souhaite développer des stratégies de différenciation et de développement durable à travers la collecte hippomobile.

En pratique, le cheval conduit par un meneur, ne s'arrête pas et ne passe qu'une seule fois dans la rue. Au fur et à mesure, le ripper charge la charrette d'environ 120 à 150 habitations (maximum 250 kg de sacs) et la vide sur l'un des neufs points de collecte identifiés. Un camion prend le relais. Le cheval entraîné à cet usage a la capacité d'assurer sept à huit heures de travail avec un temps de pause d'une heure toutes les trois heures. Le cheval, dont la race est menacée puisqu'il reste aujourd'hui 2 000 têtes sur tout le

territoire, est hébergé aux Loges-Margueron, haras homologué par les haras nationaux.

### Préserver la qualité de vie

Le but de cette opération atypique est la préservation de la qualité de vie avec moins de pollution, moins de bruit, garantir la sécurité, inciter la population à mieux trier. "Une opération qui ne coûtera pas plus cher à la ville et aux habitants" a expliqué Alexandre Champion de la société Sita Dectra, lors de la réunion publique du 24 juin dernier. Une benne d'ordures ménagères consomme en moyenne en ville 95 l/100 km. Le transport de l'attelage en camion consomme quant à lui 9 l/100 km depuis les Loges Margueron (29 km) soit un bilan carbone bien moindre. Ce mode de collecte alternatif permet donc de limiter nettement la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre.

Actuellement, la tendance à promouvoir le cheval dans différents débouchés tend à se développer comme la sollicitation de l'ONF pour le débardage des forêts en hiver, les communes pour l'arrosage en été... D'ailleurs une réflexion pour la mise en place d'un pôle hippique et d'un «certificat de spécialisation cocher» est à l'étude en Champagne-Ardenne, avec notamment le lycée de Ste-Maure.

L'expérience pourrait faire des petits dans la région. Les villes de Chaumont (52), Châlons-en-Champagne (51), Reims (51) et Saint-André les Vergers

dans l'agglomération se disent intéressées par le concept. Cette technique rencontre déjà un fort succès dans des communes telles que Trouville ou Lyon.

### A SAVOIR

Changement des jours de collecte des déchets recyclables à partir du 7 juillet 2009

#### SECTEUR 1: LE MARDI

Curie, Croix Rouge, Monnet, Ruelle des Guilles, Ouches, Charlé, Route de Méry, Terres Blanches, Bonnot, Ruelle du Gué, Bordes, Philbois, Fleuriot, Barbusse, A. France, Guesde, de Gaulle, Salengro, Ozerai, Jaurès, Sirettes, Roux, Doumer, Guynemer, Pasteur, Clémenceau, Voie de la Croix, Rue des Champs, Mazées, Briand.

#### SECTEUR 2 : LE MERCREDI

Guesde, Garennes, Verdier, Glycines, Côteau fleuri, Hautelin, Gounod, Debussy, Tulipes, Chopin, Bruyères, Iris, Violettes, Germaine, Chardonnerets, Cyclamen, Jonquilles, Danton, Glycines, Château, Tilleuls, Sapins, Leclerc, Jaffiol, Exupéry, Mésanges, Bouvreuils, Sarrail, Dauvet, Hautelin, Bizet, 4 Vents, Côte Fleurie, Mimosas, Berger, Myosotis, Bleuets, Pervenches, Pétunias, Berlioz, Ravel, Camus, Moulin, Pinsons, Fauvettes, Bergeronnettes, Lemasson.



## ■ CONSEIL DES SENIORS

# Les sages entrent en action

Le Conseil des Seniors a pour objectif de créer une dynamique participative des seniors dans la vie de la cité aux côtés des autres acteurs de la ville : élus, services municipaux, associations et habitants

C'était une promesse de la campagne électorale de Pascal Landréat : la mise en place d'un conseil des seniors pour la durée de la mandature. Un organe de réflexion, de proposition, de l'amont à l'aval de la politique locale vers les personnes âgées, un outil consultatif qui doit assurément enrichir la vie démocratique de proximité.

### Une dynamique participative

Sous le pilotage de la mairie et de Marie Grafteaux Paillard, adjointe en charge de la citoyenneté, un travail est entrepris pour constituer cette équipe citoyenne. Chaque Maripontain de plus de 60 ans, peut participer à ce groupe de travail. Les membres de cet outil de démocratie se réuniront tous les deux mois. Plusieurs thèmes seront abordés : "La santé", "les loisirs/sport/culture", "le commerce", "les transports", "les services", "la sécurité", "l'environnement" et "la solidarité". Chaque membre pourra choisir celui qui retient le plus son attention.

Cette instance sera constituée de 22 membres (ce qui correspond au nombre des référents de quartier, d'un élu, d'un membre du CCAS, d'un membre du Centre Social Debussy, de représentants des associations des aînés, et un représentant du CME).



### Référents des quartiers : nouveaux acteurs de l'action communale

Les référents de quartiers ont pour mission de faire remonter les problématiques et les propositions des habitants de leurs secteurs géographiques, dans un souci constructif et en étant également porteurs de solutions dès lors qu'elles privilégient l'implication citoyenne, la cohésion sociale, le mieux vivre à Pont-Sainte-Marie.

Le Conseil des seniors vous intéresse ? N'hésitez pas à prendre contact. Par

courrier : Mairie, Madame Marie Grafteaux-Paillard, maire adjointe chargée de la citoyenneté ou par téléphone au 03 25 81 20 54.

### Les (premiers) membres du Conseil des seniors

Monique BABLIN - Maurice BAZIN - Guy DELAVENNE - Maud EBTINGER - Jean-Luc GOURLIN - Jean-Louis JUBERT - Bernard LIGER - Christian ORY - Jean-Baptiste PASCAL - Jean-Claude ROULEUX - Henry et Cécile VOLHUER

### Vous souhaitez être référent de quartier ? Vous trouverez ci-dessous les secteurs concernés.

- Secteur 1 :** Rues Guynemer, Doumer, Curie, Ouches, Pasteur, Roux
- Secteur 2 :** Rues des Sirettes, Chemin de la Croix, Voie de la Croix, les Mazées, les Bordes, les Champs, Terres Blanches, Monet, Bonnot
- Secteur 3 :** Quartier Debussy (lotissements)
- Secteur 4 :** Rues Danton, Côte Fleurie, Côteau fleuri
- Secteur 5 :** Rues Briand, Ruelle du Gué, Ruelle des Guilles
- Secteur 6 :** Rues Lemasson, Bergeronnettes, Fauvettes, Mésanges, Bouvreuils, Pinsons, Chardonnerets, Leclerc
- Secteur 7 :** Rues France, Fleuriot, Barbusse, Philbois, Clémenceau, Route de Méry, impasse Charé
- Secteur 8 :** Rues Quatre Vents, Glycines, Cyclamens
- Secteur 9 :** Rue Guesde
- Secteur 10 :** Rues Verdier, Chappe, Jaurès, Garennes
- Secteur 11 :** Rues Hautelin, Jonquilles, Sarrail, Dauvet
- Secteur 12 :** Rues Saint Exupéry, Jaffiol, Camus,
- Secteur 13 :** Rues Sapins, Tilleuls, Château, Germaine, Moulin
- Secteur 14 :** Rues De Gaulle, Oзераie, Coué, Parisot, Salengro
- Secteur 15 :** Quartier Debussy (immeubles)

### Vous avez plus de 60 ans, quels thèmes souhaiteriez-vous voir abordés par le Conseil des seniors ?

- |                        |                          |               |                          |
|------------------------|--------------------------|---------------|--------------------------|
| Santé                  | <input type="checkbox"/> | Services      | <input type="checkbox"/> |
| Loisirs/sports/culture | <input type="checkbox"/> | Sécurité      | <input type="checkbox"/> |
| Commerce               | <input type="checkbox"/> | Environnement | <input type="checkbox"/> |
| Transports             | <input type="checkbox"/> | Solidarité    | <input type="checkbox"/> |

Autres propositions : .....

.....

.....

.....

Questionnaire à retourner en mairie, à Marie Grafteaux-Paillard.

## ■ LOTISSEMENT LEBOCEY

# Au coeur de la verdure

Vingt et une parcelles comprises entre 900 et 1 600 m<sup>2</sup> sont actuellement en vente par la ville de Pont-Sainte-Marie

En 2007, la ville de Pont-Sainte-Marie a acheté à l'Etat l'ensemble du parc Lebocey d'une surface de 21 hectares. 18 hectares sont préservés en parc naturel avec pour objectif l'obtention du label Natura 2000. Les 3 autres hectares intègrent le projet d'aménagement de l'éco quartier avec le CM 69.

### Des maisons en madrier bois

Le conseil municipal a décidé de réaliser sur cette partie un lotissement comprenant vingt et un lots dont la ville conservera la maîtrise de l'aménagement. Ce lotissement, unique dans l'Aube, prend en compte les notions bioclimatiques et un cahier des charges strict en matière d'éco-construction. En effet, conformément au règlement du PLU, la nature des constructions sera exclusivement en madrier bois. Ces maisons bioclimatiques et à haute valeur paysagère jouxteront d'ici quelques mois le parc Lebocey.

Les terrains de 900 à 1 600 m<sup>2</sup> sont vendus à des prix inférieurs à ceux pratiqués dans l'agglomération soit 55 €/m<sup>2</sup>. En contrepartie, il est bien évidemment demandé aux futurs acquéreurs de construire une maison en madrier bois, reconnue pour ses qualités économiques, écologiques et saines.



Le chauffage quant à lui devra être alimenté par de l'énergie solaire (panneaux photovoltaïques, eau chaude solaire, systèmes solaires combinés), de l'énergie éolienne, de l'énergie de la terre (géothermie, puits canadiens, pompe à chaleur air-eau, pompe à chaleur air-air ou de l'énergie à combustible (poêles à granulés, à bois, à accumulation).

Les toitures végétalisées sont autorisées. Les matériaux pour les menuiseries devront être naturels et renouvelables (bois, aluminium), le PVC étant prohibé.

Si vous êtes intéressés pour l'achat d'un de ces terrains, appelez le service communication de la mairie au 03 25 81 20 54.

### CALENDRIER

- > Permis d'aménager : 30 janvier 2009
- > Etude géologique : février 2009
- > Réunion concessionnaires et maître d'oeuvre : 19 février 2009
- > Promesse de vente : dès mars 2009
- > Audart, compte rendu du PLU : 10 février 2009
- > Approbation du PLU : 30 juin 2009
- > Consultation des entreprises : juillet 2009
- > Travaux VRD : septembre 2009
- > Signature définitive de la vente des lots : octobre 2009
- > Dépôt permis de construire : octobre 2009
- > Construction des premières maisons : janvier 2010

## MISE EN SENS UNIQUE DE LA RUE CÉLESTIN PHILBOIS

Suite à une réunion du 29 janvier 2008 avec l'ensemble des riverains de la rue Célestin Philbois et après consultation, la mairie de Pont-Sainte-Marie a décidé qu'à compter du 16 mars 2009, la circulation dans la rue Célestin Philbois s'effectue en sens unique de la rue Aristide Briand vers l'avenue Jean Jaurès, et est en sens interdit de l'avenue Jean Jaurès vers la rue Aristide Briand.

**MAÇONNERIE  
CARRELAGE  
RÉHABILITATION**

14, rue Aristide-Briand - BP 32  
10152 PONT SAINTE MARIE  
CEDEX

Tél. 03 25 80 82 85  
Fax 03 25 76 02 01  
contact@paganessi.fr  
www.paganessi.fr



**Angelo  
PAGANESSI**  
ARTISAN BOISSEUR  
de père en fils depuis 1960



**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
EST

**ENSEMBLE  
CONSTRUISONS L'AVENIR**

tous travaux pour les collectivités locales, privés, particuliers



**APPIA**  
CHAMPAGNE



**KRUBA**

**CENTRE DE TROYES**  
Rue Weber Prolongée  
10010 Troyes Cedex  
Tél : 03 25 76 24 24

Devis gratuit

## ■ 3MEDIA

# Plus de 100 emplois encore à pourvoir

Arvato Services a choisi Pont-Sainte-Marie pour implanter 3média, un centre d'appels destiné aux clients EDF qui désirent ouvrir et fermer leurs comptes suite à leur déménagement

**3**média, appartenant au groupe Arvato Services (numéro 2 du marché français des centres de contacts) a officialisé sa venue à Pont-Sainte-Marie, dans les locaux de l'usine Temex. La campagne de recrutement a été menée tambour battant et les premiers appels ont été reçus le 25 mai, avec la création de quarante-quatre emplois.

### Un nouveau centre d'appel dans l'agglomération troyenne

Le dernier-né des centres d'appels de l'agglomération troyenne rejoint ainsi les centres d'appels Sittel, Euro CRM ou encore Paru Vendu, présents depuis plusieurs années déjà sur l'agglomération troyenne. Son principal et seul client pour le site pour le moment, avant d'en attirer d'autres : EDF, fournisseur d'énergie français, pour lequel les clients appellent quand ils déménagent et qu'ils désirent ouvrir ou fermer leurs comptes. "Notre mission consiste à les identifier, identifier leurs besoins, mettre en place leur facturation et leur faire des propositions commerciales", précise Tarik Jaker, le responsable de 3média. Deux cents positions sont déjà aménagées mais le centre peut en accueillir jusqu'à 350, sur les 4 000 m<sup>2</sup> qui sont à disposition de l'entreprise. "Nous avons gardé un espace de sécurité pouvant accueillir 60 positions dans l'hypothèse d'une hausse d'activité de notre client. Derrière, nous avons encore un espace aménageable de 80 positions. Notre



vocation n'est pas d'être destiné à n'avoir qu'un seul client, nous voulons apporter le maximum de sécurité possible", explique Tarik Jaker. À ce jour, il reste encore 70 conseillers et 12 superviseurs à trouver pour atteindre les objectifs de l'été. Principaux profils recherchés : des gens ayant bac à bac +2, et surtout qui ont le sens du service et qui ont envie d'écouter les autres.

### Pont-Sainte-Marie, site idéal

"Nous avons choisi ce site-là pour la proximité avec Paris car notre client a son siège là-bas, et parce que nous recherchions des villes de taille

moienne. Le site était parfaitement adapté pour notre activité et il y avait une réelle volonté des acteurs locaux de nous faire venir", précise le responsable du centre d'appels. Avec la construction future de l'éco-quartier de Pont-Sainte-Marie, ce sont neuf cents logements qui vont se construire en face du centre. Un vivier riche en potentiel pour l'activité.

### 3MEDIA

2 rue Robert Keller  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 45 46 50

Email :  
celine.belaud@arvatoservices.fr



#### AGENCE DE TROYES

Le Parvis de la Gare  
14 rue de Ravelin - BP 54 10002 TROYES cedex  
Tél : 03 25 71 20 10 Fax : 03 25 71 20 19  
www.dalkia.com

**Gestion d'installations thermiques**  
**Réseaux de chauffage / froid urbains**  
**Utilités et fluides sites industriels**  
**Cogénération et production décentralisée d'électricité**  
**Gestion globale de bâtiments**

*L'énergie est notre avenir, économisons-là !*

Visagiste

Conseil en Relooking

Coiffeur

Créateur

# M.M.

# COIFFURE

www.mm-coiffure.com

21, avenue Jules Guesdes - 10150 Pont Sainte Marie - 03 25 81 02 72  
18, route d'Auxerre (face hôpital) - 10120 ST André les Vergers - 03 25 82 59 19

## ■ COMMERCE LOCAL

# Le dynamisme maripontain

### Bistrot du Pont : un bistrot à la parisienne



Ancien chef cuisinier pendant 20 ans au Bistrot du Pont, Yves Brouillet a repris l'établissement avec son épouse depuis 3 ans maintenant. C'est dans une ambiance de bistrot parisien chic et contemporain, remis au goût du jour, que le patron propose des plats marqués du seuil de la qualité. "Pieds de cochon désossés panés", "foie gras de canard maison", "pavé de foie de veau", "crème brûlée au zest de citron" ont fait la renommée du restaurant qui a su conserver son "Bip gourmand" dans le guide Michelin depuis 1992 (seulement 4 restaurants

dans l'Aube). Avec 60 couverts en salle et 15 couverts en terrasse, le Bistrot du Pont est l'un des restaurants les plus fréquentés et dont la renommée ne cesse de grandir. Pour éviter toute mauvaise surprise, pensez à réserver le week-end.

#### BISTROT DU PONT

5 place Charles de Gaulle  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 80 90 99  
Fermé le lundi soir, jeudi soir  
et dimanche soir

### MM Coiffure : du bio pour vos cheveux

Installé sur notre ville depuis 1996, Eric Millereau, propriétaire du salon de coiffure MM Coiffure, propose à sa clientèle féminine, masculine et même junior, des conseils en relooking. Cela va du choix de la coiffure, à la couleur en passant par le maquillage et les accessoires. Toujours dans l'air du temps, MM Coiffure a participé à de nombreux shows coiffure et des salons du mariage grâce notamment à ses magnifiques chignons. Précurseur en matière de coiffure tribale, il proposera dans les semaines à venir de nouvelles coiffures car Eric ne manque pas d'imagination. Pour cet été d'ailleurs, MM Coiffure propose des effets lumineux et des colorations des mèches. Mais la spécificité du salon est surtout d'utiliser des produits bio. Soucieux de préserver les cheveux de ses clients, Eric utilise des produits à base de coloration végétale. Une démarche qui ne peut que s'inscrire dans une philosophie qui se développe de plus en plus sur la ville : une démarche écologique. Et si vous souhaitez fêter un anniversaire ou une fête, le salon propose des bons cadeaux.



### PM PRO : la qualité professionnelle

La Motoculture de l'Aube, créée en 1980 est devenue PM PRO en 2009, et ce, suite à l'incendie qui a ravagé les anciens locaux en mai 2008. Ce concessionnaire de machines

agricoles (tracteurs, moissonneuses batteuses, tondeuses à gazon...) vend exclusivement la grande marque américaine John Deere, facilement reconnaissable à sa couleur verte soulignée de jaune. 90 % de la clientèle de PM PRO est issue du milieu agricole mais l'entreprise, en proposant des produits dérivés tels que jouets, vêtements..., attire de plus en plus les particuliers. La concession est également distributeur Caterpillar pour les télescopiques.

#### PM PRO

6-8 rue Marc Verdier  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 72 12 92  
Ouvert du lundi au vendredi  
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30



#### MM COIFFURE

21 av. Jules Guesde  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 81 02 72  
Horaires  
Lundi : 14 h - 18 h  
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h /  
14 h - 19 h  
Jeudi : 8 h 30 - 19 h  
Vendredi : 8 h 30 - 20 h  
Samedi : 8 h - 18 h

## ■ EXPOSITIONS

# Le collège, un nouvel espace culturel

“Donner une nouvelle dynamique culturelle au collège Euréka en s’inscrivant dans la vie locale de Pont-Sainte-Marie”, tel est le souhait de Marie Grafteaux-Paillard, principale du collège et maire adjointe chargée de la culture

Le projet d’établissement, riche et ambitieux, est établi pour trois ans. Un des objectifs est de faire entrer l’action culturelle dans la dynamique du collège”, souligne Marie Grafteaux-Paillard. En effet, ouvrir un “Espace Culture” à Euréka permet d’ouvrir tous les élèves à la culture et de mieux leur faire connaître les artistes locaux. Mais cette action s’inscrit également dans un projet local en partenariat avec la Ville de Pont-Sainte-Marie puisque les expositions sont ouvertes aux écoles et au public. Maxime Fraïrot et Jean-Christophe Fischer ont déjà ouvert la longue liste d’artistes qui viendront régulièrement animer ce lieu “peu commun”.



**ESPACE CULTUREL**  
 Collège Euréka  
 50 avenue Anatole France  
 10150 Pont-Sainte-Marie  
 Expositions ouvertes  
 de 13 h à 18 h

Nous ne faisons pas les choses à moitié !

**Imprimerie La Renaissance**  
 Toute la chaîne graphique

Pré-press  
 Photogravure  
 Impression  
 Finition  
 Conditionnement  
 Livraison

**la renaissance**

Adresse postale : B.P. 33 - avenue des Tirvarts 10901 - Troyes Cedex 9  
 Bureaux et ateliers : Z.I. des Ecrevolles, avenues des Tirvarts 10150 Pont-Sainte-Marie  
 Tél. 03 25 70 44 70 - Fax : 03 25 70 44 99

**Garage OUI OUI AUTO**

47 AV Martyres de la résistance  
 10000 Troyes  
 Tel : 03.25.75.49.93

Pneus Moins cher

**TUNING**

Pompe à injection échange standard

**Mécanique, Carrosserie, Peinture**

RSC : 44817470600011

## ■ ECOLES

# Fusion des écoles Jaurès et Sarraïl

A la rentrée de septembre, les groupes scolaires Sarraïl et Jaurès vont fusionner avec d'un côté les maternelles et de l'autre les primaires



Après des mois de réflexion, de concertation et de rencontres entre la municipalité, l'Inspection Académique, les enseignants et les parents d'élèves, le projet de fusion des écoles Jaurès et Sarraïl à Pont-Sainte-Marie est finalisé. Pour des raisons organisationnelles et pédagogiques, les acteurs locaux ont pris la décision collégiale de réunir, d'une part, les deux groupes scolaires de maternelle et, de l'autre, ceux de primaire.

### Concilier pratique et pédagogie

Compte tenu de la proximité des groupes scolaires, le bien-fondé de cette fusion s'est très vite imposé. Désormais, les locaux de Jaurès et Sarraïl accueilleront chacun quatre classes. La répartition s'est faite en fonction des âges, mais aussi pour des raisons matérielles et

pédagogiques. Les tout-petits, les petits et quelques moyens - pour ne pas séparer les fratries - seront affectés dans l'ancienne école Sarraïl afin de réduire leurs déplacements. Les plus jeunes bénéficieront même d'une salle dédiée au dortoir. Les moyens et les grands iront sur Jaurès.

### Une liaison sécurisée entre les bâtiments

Les CP, CE1 et une partie des CE2 seront affectés à Jaurès, les autres CE2, CM1 et CM2 iront à Sarraïl, ainsi que la CLIS. Pendant les grandes vacances, une liaison sécurisée entre les deux bâtiments de maternelle sera mise en place.

La municipalité et l'Inspection Académique ont pris le temps de mener à bien ce projet, sans jamais perdre de vue son objectif : l'intérêt des enfants. "Nous sommes désormais en capacité d'accueillir

dans de bonnes conditions les futurs élèves." ajoute le maire.

Cette fusion, fruit du partenariat entre l'Éducation nationale et la Ville, marque une première étape dans la volonté de la municipalité de restructurer les groupes scolaires d'ici à la fin du mandat, notamment par la reconstruction de l'école primaire Sarraïl et la création d'un gymnase.

## PRATIQUE

### Ecole maternelle

- > 8 classes regroupant les écoles maternelles Jaurès et Sarraïl
- > Accueil des tout petits, des petits et des moyens dans le bâtiment situé rue Sarraïl. Les moyens et les grands seront accueillis dans le bâtiment situé avenue Jean Jaurès.
- > Directrice : Madame Claude HOMEHR, rue Sarraïl, 03.25.81.20.57

### Ecole élémentaire

- > 13 classes + CLIS regroupant les écoles primaires Jaurès et Sarraïl
- > Accueil des CP, CE1 et des CE2 dans le bâtiment situé avenue Jean Jaurès. Les CLIS, CM1, CM2 et les CE2 seront accueillis dans le bâtiment situé rue Sarraïl.
- > Directeur : Monsieur Franck DESEYNE, rue Sarraïl, 03.25.81.16.15

Les entrées et sorties des élèves se feront comme habituellement sur chaque lieu d'école.

**Le service périscolaire est transféré à l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle, 1 rue Sarraïl. Tél : 03 25 46 47 18**

**Au Pois de Senteur**  
Artisan - Fleuriste

**Livraison à domicile  
Services paysagiste**

Lundi : 9h - 13h  
Mardi au Samedi : 9h - 19h30  
Dimanche : 9h - 13h

8 rue Roger Salengro - 10 150 Pont Sainte Marie  
**03 25 78 48 15**

Cours ateliers floraux pour enfants

Paiement CB au téléphone

**NOUVEAU**

**Mc Drive**

7 jours/7  
9 h - 23 h 30

37 rue Danton 10150 Pont-Sainte-Marie  
A proximité des magasins d'usine

## ■ CENTRE SOCIAL DEBUSSY

# Moteur de l'animation sociale

Lieu d'échanges, d'écoute, de conseils et de partage, le Centre Social est avant tout un lien pour les habitants qui participent au projet global d'animation

Le Centre Social propose à tous les maripontains des animations et des activités à destination des enfants et des familles afin que les générations se rencontrent.

### Un nouveau directeur



Yann Forest est directeur de l'Association Centre Social Debussy de Pont-Sainte-Marie depuis le 4 août 2008. Discret et volontaire, il poursuit son adaptation au contexte local, et cherche à identifier les problématiques territoriales. D'origine marnaise, Yann Forest a dirigé, de 1994 à 1997, une association chargée du développement des Arts du Cirque amateur à Châlons en Champagne, en partenariat avec le Centre National. En 1998, il a occupé à Troyes un poste d'éducateur sportif et d'internat pour adolescents en difficulté. Il prend ensuite la direction d'une association

(Cirque et Loisirs) en 2002, puis la présidence de cette même association en conjuguant un emploi de directeur du service enfance à Creney-près-Troyes de 2005 à 2008. Les valeurs qui l'animent sont le respect, la tolérance, et la justice. Au sein de l'Association Centre Social Debussy, ce nouveau directeur propose aux Maripontains de s'associer au projet social et d'animation globale en participant aux réunions, discussions, conférences, pour permettre la construction d'un projet cohérent, ayant du sens, des objectifs clairs et ce, afin d'obtenir des résultats qui aideront au mieux-être de chacun.

### Un lieu intergénérationnel

Pour les enfants, le Centre Social Debussy met en place un accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires, des animations intergénérationnelles et propose un accompagnement à la scolarité.

Pour les pré-ados (à partir de 12 ans), il existe l'espace Lé'Zados. Encadrés par des animateurs, ils se retrouvent les mercredis et durant les vacances scolaires autour de projets

sportifs, musicaux, culturels...

Les adultes sont les bienvenus aux différents ateliers que propose l'équipe du Centre Social : de la cuisine au tricot en passant par la décoration, chacun peut participer à l'activité de son choix et apporter son savoir-faire. Les sorties sont également l'occasion pour les familles de se rencontrer et de partager des découvertes.

Grâce à une équipe d'animateurs et de bénévoles motivés ; le Centre Social organise différentes manifestations tout au long de l'année.

Pour participer aux ateliers, aux sorties ou fréquenter l'accueil de loisir, chaque famille doit se munir d'une carte d'adhérent de l'Association Centre Social Debussy de Pont-Sainte-Marie. Le tarif de l'adhésion est fixé à 3,50 euros par famille pour l'année scolaire en cours. Pour les enfants (moins de 18 ans), un dossier d'inscription est à remplir et à retourner avant la première activité.

### DATE A RETENIR

Soirée couscous : 19 septembre

### Centre Social Debussy

1 Rue Claude Debussy  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél: 03 25 81 51 89  
Fax: 03 25 80 31 40  
csd.association@wanadoo.fr



## ■ CENTRE SOCIAL DEBUSSY

# Moteur de l'animation sociale



### Accueil périscolaire

Parce qu'il est souvent difficile de concilier horaires de travail et horaires d'école, le Centre Social Debussy permet aux parents des enfants scolarisés dans les écoles primaires de Pont-Sainte-Marie de bénéficier d'un accueil périscolaire à partir de 7 h 50 et jusqu'à 8 h 50 tous les jours. Les enfants sont accueillis à l'espace d'animation rue Sarraill et participent à des animations favorisant l'intégration et l'épanouissement de chacun.

Cet accueil, gratuit pour la rentrée 2008/2009, est réservé aux enfants dont les parents travaillent, un justificatif de l'employeur est à fournir au moment de l'inscription.

### Accompagnement à la scolarité

Les enfants, scolarisés du CP à la 3<sup>ème</sup> sont accueillis les lundis, mardis et jeudis de 17 h 15 à 18 h 45 au sein du Centre Social pour un accompagnement aux devoirs.

Durant la période scolaire, animateurs et bénévoles encadrent les écoliers et les collégiens répartis par niveaux d'étude. Le temps de travail est divisé en deux : l'accompagnement à la compréhension des devoirs et des activités, proposées en fonction des difficultés des enfants.

Cet accueil est gratuit. Les enfants doivent être adhérents et remplir un dossier d'inscription.

### Accueil de Loisirs

Pour les enfants âgés de 4 à 12 ans, le Centre Social Debussy met en place un accueil de loisirs tous les mercredis et durant les vacances scolaires. Les enfants peuvent être accueillis de 7 h 45 à 18 h 15 avec un temps

d'animation de 9 h à 17 h. L'inscription peut se faire à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, la pause déjeuner se déroule de 12 h à 13 h 30. Les enfants sont répartis en deux groupes : le Petit Navire (4 à 6 ans) et les Copains d'Abord (6 ans à 12 ans). Les animateurs mettent en place différents projets créatifs, sportifs, éducatifs et des sorties culturelles et récréatives.

### Les Petits Debussiens

Les enfants âgés de 6 à 12 ans peuvent fréquenter l'espace d'accueil ouvert, Les Petits Debussiens, et participer à de nombreuses sorties et activités.

Un planning des activités et sorties est établi une semaine avant chaque période de vacances.

### Secteur Ados : Lé'Zados

Pour les jeunes âgés de 13 à 18 ans, l'espace Lé'Zados est ouvert pendant

la période scolaire et durant les vacances du lundi au vendredi.

L'accueil est libre et les activités nombreuses : jeux de société, ping-pong, jeux extérieurs, sorties culturelles, activités sportives, ateliers danse, cuisine, chant...

### Secteur adultes et familles

De 20 à 77 ans et plus, toutes les familles de la commune sont conviées à participer à diverses animations : les petits déjeuners, l'accueil jeux les vendredis matins ou les ateliers d'apprentissage du français les mardis et jeudis. Les adultes peuvent participer à des ateliers sur différents thèmes : la santé, la remise en forme, la vie.

Enfants et adultes se retrouvent lors de sorties au cinéma ou à divers spectacles, de randonnées pédestres, d'initiation à Internet ou d'ateliers mandala.

De nombreuses activités sont réalisées en partenariat avec le tissu associatif de Pont-Sainte-Marie et de l'agglomération, les institutions et les partenaires locaux.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL

- > Chaque enfant doit être adhérent du Centre Social.
- > Une fiche sanitaire doit être remplie et accompagnée d'une photocopie du carnet de vaccination.
- > Une copie de l'assurance extra scolaire est obligatoire



## Budget 2009 : une année de rigueur

La crise économique et la réduction des dotations financières de l'Etat ont placé de nombreuses collectivités face à une double rupture qui compromet l'équilibre des budgets. 54 % des communes de moins de 20 000 habitants ont été obligées d'augmenter les impôts en 2009 afin de pallier à la baisse des recettes. Le désengagement de l'Etat, la prolifération des normes (amiante, électricité...), le transfert de charges Etat/Commune, l'augmentation des dépenses de fonctionnement et les baisses de recettes mettent le budget sous pression.

### Perte de 121 000 €

Pont-Sainte-Marie n'échappe pas à cette règle malgré une situation financière, certes fragile, mais saine. Ces nouvelles contraintes ont nécessité une réflexion approfondie et ont appelé des choix difficiles. Cette année, Pont-Sainte-Marie perd 121 000 € de participation de l'Etat (DGF, DSU, attribution de compensation) ce qui a amputé le budget 2009 d'une grande partie de sa marge de manoeuvre. Il faut savoir que les frais fixes augmentent de plus en plus tous les ans. Pour exemple, les frais de personnel ont augmenté de 2,8 %, l'énergie (eau, électricité) et

contrats (assurance, maintenance), également, et représentent au total plus de 60 % du budget de la ville. Ce résultat nous a obligé à revoir nos taux d'imposition pour cette année, et ce n'est pas de gaieté de coeur que le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les impôts. Cependant, vous constaterez dans les pages suivantes que nous nous situons dans la partie basse par rapport aux communes voisines.

### Investir pour s'en sortir

Pour autant, nous avons toutes les raisons de garder de l'espoir pour les années à venir. Pour cela, nous devons maintenir nos projets d'investissement, par le biais notamment de la construction de l'éco quartier qui accueillera à terme 800 à 900 logements soit 2 500 nouveaux habitants donc de nouvelles taxes en plus. Nous devons pour cela rendre la ville attractive et attirer de nouveaux foyers fiscaux. Pour information, 55 % des foyers Maripontains ne paient pas d'impôts sur le revenu, cela diminue le rendement de la taxe d'habitation. Nous avons réalisé des équipements pendant le précédent mandat qui permettront d'accueillir cette nouvelle population dans de bonnes conditions. Mais ces équipements structurants génèrent dès aujourd'hui des charges supplémentaires. Elles sont cependant nécessaires pour préparer l'avenir et éviter que Pont-Sainte-Marie ne devienne une ville dortoir.

Projet CAI dans le Camp du Moulinet



## ■ BUDGET 2009

# 5 060 713 € au service des Maripontains

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 4 142 062 €

**DÉPENSES : frais de personnel, contrats, énergie...**

Charges à caractère général	921 786
Charges de personnel	1 997 691
Autres charges courantes	939 016
Charges financières	135 116
Charges exceptionnelles	2 800
Virement à la section d'investissement	17 334
Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 317

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 143 062

**RECETTES : impôts locaux, dotations de l'Etat, subventions...**

Atténuation de charges	105 000
Produit des services du domaine	117 000
Impôts et taxes	2 685 008
Dotations, subventions, participations	1 177 454
Autres produits gestion courante	58 600

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 4 143 062

### BUDGET D'INVESTISSEMENT 917 651 €

**DÉPENSES : travaux, construction, sécurité**

Remboursement capital emprunt	230 651
Opération d'investissement	687 000

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 917 651

**RECETTES : ventes de terrains, de biens immobiliers, FCTVA, TLE, emprunts**

Virement/section de fonctionnement	17 334
Fonds de compensation de la TVA	265 000
Taxe locale d'équipement	46 000
Amortissement	129 317
Produits de cessions	460 000

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 917 651



### Les recettes des collectivités

- > Impôts locaux (taxes d'habitation, foncières)  
➔ 41 % du budget
- > Subventions de l'Etat (DGF, DSR, DSU)  
➔ 22 % du budget
- > Participations divers (DSC, attribution compensatrice, produits des services...)  
➔ 29 % du budget
- > Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères  
➔ 8 % du budget

## ■ BUDGET 2009

# Les différentes taxes

Comment se situe Pont-Sainte-Marie par rapport aux villes de l'agglomération troyenne ? C'est ce que vous pouvez découvrir dans le tableau ci-dessous.

### TAXE D'HABITATION

Rosières	18,71 %
Troyes	18,15 %
Saint André les Vergers	17,36 %
La Chapelle Saint Luc	16,00 %
Les Noës près Troyes	15,96 %
Sainte Savine	14,59 %
Saint Julien les Villas	14,16 %
Sainte Maure	13,37 %
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>13,36 %</b>
La Rivières de Corps	12,64 %
Bréviandes	11,72 %
Saint Parres aux Tertres	11,59 %

#### Comment sont calculés les impôts

Dans le cas de la taxe d'habitation, votre impôt se calcule ainsi :

Bases calculées par l'Etat  
x  
Taux voté par la Ville (13,36 %)  
et  
Taux voté par le Département

### TAXE FONCIÈRE

Saint André les Vergers	27,77 %
Saint Julien les Villas	25,05 %
Troyes	24,36 %
Sainte Savine	23,22 %
Les Noës près Troyes	22,10 %
La Rivière de Corps	21,99 %
Rosières	21,89 %
Saint Parres aux Tertres	20,27 %
Bréviandes	18,42 %
Lavau	18,07 %
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>18,06 %</b>
La Chapelle Saint Luc	17,99 %

### TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

Les Noës	14,96 %
La Rivière de Corps	10,86 %
Troyes	10,72 %
Rosières	10,60 %
Lavau/Crenay/Sainte Maure	10,21 %
Sainte Savine	10,20 %
La Chapelle Saint Luc	9,16 %
Saint Parres aux Tertres	8,51 %
Saint André les Vergers	8,48 %
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>8,00 %</b>
Bréviandes	7,50 %
Saint Julien les Villas	7,27 %

### PRIX DE L'EAU AU M<sup>3</sup> (EN HT)

La Rivière de Corps	1,30 %
La Chapelle Saint Luc	1,28 %
Troyes	1,14 %
Les Noës	1,13 %
Saint André les Vergers	0,99 %
Saint Parres aux Tertres	0,96 %
Sainte Savine	0,80 %
Rosières	0,69 %
Bréviandes	0,69 %
Saint Julien les Villas	0,69 %
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>0,51 %</b>



**TCAT** Le bus vous facilite la ville !  
le bus et moi c'est naturel

**Allô TCAT**  
**03 25 70 49 00**

[www.tcat.fr](http://www.tcat.fr)

**TCAT** Le bus L'AUTOVILLE

TCAT RCS TROYES B 790 340 340 / CRÉATION SYNTHÈSE TROYES / 02-2009

**Vente - Pose**

CARRELAGE  
FAIENCE  
MOQUETTE  
SOL PLASTIQUE  
PRODUITS  
DE MISE EN ŒUVRE  
ET D'ENTRETIEN

**ETS GRELLA**

46 AVENUE JULES GUESDE  
10150 PONT SAINTE MARIE  
TÉL. 03 25 81 19 43 FAX 03 25 80 17 11

Salle d'exposition ouverte : du lundi après midi au samedi matin  
**9 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30**

# Les subventions

Associations	Montant attribué (en €)
<b>SPORTS ET JEUNESSE</b>	
Vélo Club de Pont-Sainte-Marie .....	600
ASPSM .....	8 500
Outil en main .....	1 000
CK Danse .....	500
US Handball Sainte Maure .....	1 500
FCPSM .....	1 000
Gymnastique volontaire .....	305
L'Etoile Gymnique Pontoise .....	800
Boots in Joy Country .....	500
Pétanque Pontoise Pédron .....	800
Association sportive du Collège Eurêka .....	300
Foyer socio-éducatif du Collège Eurêka .....	300
<b>CULTURE</b>	
Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney .....	2 800
Lou Champaignat .....	200
<b>ENSEIGNEMENT</b>	
Coopérative maternelle Jaurès .....	115,60
Coopérative maternelle Sarraill .....	197,20
ALEJ primaire Jaurès .....	238
Coopérative primaire Sarraill .....	275,40
<b>SOCIAL</b>	
Centre Social Debussy .....	279 000
Centre Communal d'Action Sociale .....	224 216
Association Familiale .....	1 000
La Ronde Enfantine .....	400
<b>PATRIOTIQUE</b>	
AFMD .....	250
Comité d'Entente des groupements patriotiques .....	900
<b>SÉCURITÉ ET PRÉVENTION</b>	
Amicale des Sapeurs Pompiers .....	800
Association des jeunes sapeurs pompiers .....	1 000
<b>AUTRES</b>	
COS du personnel communal .....	13 000
CFA .....	826
CEPAT .....	630
Ecole du Chat de l'Aube .....	400
<b>TOTAL</b>	<b>542 353,20</b>

# 542 353,20 €

## ■ COLLÈGE EURÊKA

# Eurêka fait son théâtre

Avis aux comédiens en herbe, le collège Eurêka ouvre une option "Théâtre" à la rentrée prochaine



Dans le cadre du développement actuel de l'action culturelle dans les établissements scolaires et l'intégration des arts dans les programmes, l'Éducation nationale ouvre une option "théâtre" dans certains collèges à la rentrée. Doté d'un amphithéâtre de 280 places et dans la poursuite de sa dynamique pédagogique, le collège Eurêka enrichit sa palette d'options avec cette nouvelle section. Par un engagement des élèves sur quatre ans, le cursus commence en 6<sup>ème</sup>.

### Susciter des vocations

Les cours théoriques, à raison d'une heure par semaine, seront dispensés par Mme Fayollat, professeur de

lettres qui prépare la certification théâtre. Elle y étudiera l'histoire du théâtre, l'analyse des grands mouvements théâtraux, suivi de lectures et analyses de textes... La partie pratique, deux heures par semaine, sera conduite par des professionnels, Philippe Cuisinier et Marie Duratti de la troupe "Les Colporteurs de la Forêt d'Orient".

À l'appui de ces trois heures hebdomadaires sur le temps scolaire, des sorties obligatoires sont prévues. Les places étant limitées (12 élèves), une commission de recrutement présidée par l'inspecteur d'académie sélectionnera les élèves selon différents critères : capacité de mémoriser un texte, gestuelle, appréciation de la motivation... Avec cette option, le collège renforce ses

partenariats avec les communes qui ont montré un vif intérêt, contribuant à enrichir les dynamiques culturelles communales. "Les Maires ou Maires Adjoints à la Culture des communes voisines ont manifesté leur enthousiasme face à cette nouvelle option qui pourrait susciter des vocations chez les enfants !", souligne Marie Grafteaux-Paillard, Principale du collège.

Pour le collège, en complément des deux pôles d'excellence avec la section européenne en partenariat avec le collège de Dusslingen et la section handball avec le club de Sainte-Maure, se doter de cette nouvelle option est un atout supplémentaire. Dans cette dynamique pédagogique, les bons résultats du collège Eurêka suivent.

**L'Arc en Fleurs**  
Plantes à massifs  
Plantes fleuries  
Compositions florales

64, rue du Moulin Rouge - 10150 CHARMONT/BARBUISE  
Tél. 03 25 41 05 06 - Fax 03 25 41 00 87

**bistrot  
DU PONT**  
Restaurant

3, place Charles de Gaulle  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tel. 03 25 80 90 99

(ferme le lundi, le jeudi soir et le dimanche soir)

## ■ PHOTO SOUVENIR

### Société de tir 1950-1951



#### 1<sup>er</sup> rang (accroupis) et de gauche à droite

Marcel Wéber - M. Maître - Angelo Paganessi - Jacqueline Pérard

#### Debout de gauche à droite

x - x - M. Jorry (président) - M. Compagnon - Roland Ronsin - x - x - M. Peuch  
Charles Antoni - x - Daniel Georges - Pierre Ferrand - Jean Huard

Cette photo a été prêtée par  
l'Amicale pour les Anciens Elèves.  
Si vous souhaitez adhérer à cette  
association, téléphonez à  
Mme Beltramelli au 03 25 76 06 76  
ou Mme Ponsard au 03 25 81 10 19



159 av. Robert Schumann

# TROYES

**Zoom Photo** ⚡

Isabelle MALNUI  
photographie

12, rue Claude-Cheppe - 10150 PONT SAINTE MARIE  
Tél. 03 25 76 12 04 - Fax 03 25 45 26 80 - www.zoom-photo.fr

## ■ ETAT

### Visite du préfet

**Lors de sa visite à Pont-Sainte-Marie, Christian Rouyer, préfet de l'Aube a découvert la ville et a pu s'entretenir avec les maires du Canton**

En organisant des visites sur l'ensemble des cantons de l'Aube, le préfet de l'Aube, Christian Rouyer, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2008, voulait avoir rapidement une vue d'ensemble du département et une photographie des problèmes locaux en rencontrant les maires. Lors de sa venue à Pont-Sainte-Marie, le 23 juin dernier, les maires du cantons Troyes II étaient présents afin d'évoquer avec lui le financement de l'Etat notamment les conditions d'attribution de la DGE (Dotation Globale d'Equipement). Le sujet de l'intercommunalité a été également abordé. Les maires des communes rurales n'y sont pas hostiles mais souhaitent avancer à leur rythme et en toute liberté. Enfin, concernant le désenclavement des Ecrevolles, le Préfet a ajouté que ce dossier n'était pas de la compétence de l'Etat mais de la CAT. Il est à noter que la CAT n'a pas inscrit ce projet

dans son plan d'action communautaire pour 2009-2014, au grand regret de Pascal Landréat dont la ville est

directement concernée, alors que la CAT a financé l'étude pour un montant de 90 000 €.



## ■ CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

### Neuf communes en compétition

**Pour la première fois cette année, les membres des conseils municipaux jeunes de l'agglomération troyenne se sont rencontrés**

C'est sur l'initiative de Sibylle Bertail, maire adjoint de Troyes, que les jeunes élus se sont affrontés au travers d'épreuves sportives ou concernant la police, les sapeurs pompiers ou le développement durable.

Cette rencontre intercommunale a été remportée par les jeunes élus de Sainte Savine. Cette commune a trusté la première et la quatrième place. Nos jeunes de Pont-Sainte-Marie, coachés par Blandine Mouton responsable du service périscolaire à la mairie, n'ont pas à rougir de leur place puisqu'ils sont arrivés 6<sup>ème</sup> sur 12 équipes. Les élus, souhaitent poursuivre cet élan en mettant sur pied des projets communs, comme pourquoi pas, le nettoyage des Viennes.



## ■ INFIRMIÈRES LIBÉRALES

# Sylvie et Renée aux petits soins pour vous

Un cabinet d'infirmières s'est installé au coeur du quartier Debussy et a ouvert ses portes en avril dernier

C'est un retour aux sources pour Renée Delabarre et Sylvie Serrier. Toutes les deux connaissent bien la ville de Pont-Sainte-Marie puisqu'elles y ont vécu avant d'exercer en tant qu'infirmières pendant une dizaine d'années à Brienne le Château. Mais pour des raisons familiales et de qualité de vie, elles ont décidé de quitter le milieu rural et de s'implanter dans l'agglomération troyenne. Et plus particulièrement à Pont-Sainte-Marie. "Nous comptons faire partie de la vie du quartier" expliquent les deux jeunes femmes qui ont déjà rencontré les différents acteurs sociaux du quartier Debussy. Pour le moment, le cabinet est ouvert sur rendez vous.



**Renée Delabarre  
Sylvie Serrier  
Infirmières D.E**

114 rue C. Debussy  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 42 01 98  
Sur Rendez vous

## ■ DIÉTÉTIQUE

# Rééquilibrer son alimentation

Associer équilibre alimentaire et plaisir de manger, c'est ce que propose David Loiseau, Diététicien-Nutritionniste installé sur la ville depuis le 5 janvier



Je veux aider les gens à mieux manger et pourquoi pas à perdre du poids" explique David Loiseau. Parmi les huit diététiciens qui exercent sur l'agglomération troyenne, il est le seul homme. Ce diététicien-nutritionniste travaille aussi bien sur prescription médicale afin d'adapter un régime alimentaire à la pathologie du patient (diabète, cholestérol...), qu'avec des restaurations collectives pour dresser un plan alimentaire ou bien pour des clients qui souhaitent réapprendre à manger sainement et perdre du poids. "Je ne crois pas aux régimes restrictifs dont les journaux font l'apologie chaque année avant les vacances d'été. Ce qu'il faut, c'est associer équilibre alimentaire et plaisir

de manger". David Loiseau assure également des formations ou de l'information auprès des assistantes maternelles. Et une journée par mois, il se déplace afin d'aller au devant des gens et d'expliquer que bien manger au quotidien, c'est parfois moins compliqué qu'on ne le pense et que c'est particulièrement utile pour préserver notre santé.

**David Loiseau  
Diététicien - Nutritionniste**  
6 rue du Docteur Roux  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Sur rendez-vous  
Tél : 03 25 46 72 45

## ■ PÈLE MÊLE

# Rétrospective de ces derniers mois



**18 JUIN**

Après la lecture de l'Appel du 18 juin par deux collégiennes de 6<sup>ème</sup> du Collège Eurêka, Léa et Danaë, puis du message du secrétaire d'État par Élisabeth et Michel, collégiens de 3<sup>ème</sup>, le maire Pascal Landréat a souligné que "ces jeunes, par leur participation, montrent leur engagement au service de la transmission de la mémoire auprès de celles et ceux qui, hier, ont combattu pour la liberté". Après le dépôt de gerbes par les associations patriotiques, le cortège se dirigeait place Général de Gaulle pour déposer une autre gerbe devant la stèle commémorative.

### REMISE DE PALMES ACADÉMIQUES

Gilbert Couillard, Maripontain d'adoption depuis plus de 30 ans, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques le 26 juin dernier. Pour cet événement, il a choisi comme parrain Pascal Landréat, qu'il connaît bien et qu'il apprécie. C'est donc le premier magistrat de la ville qui a épinglé ce "Français libre" de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Son histoire, Gilbert Couillard veut la faire partager à un plus grand nombre d'entre nous et notamment aux jeunes générations auprès de qui, il intervient régulièrement dans les collèges et les lycées.



### MATHIEU, PORTE-DRAPEAU À 14 ANS

De part sa présence à toutes les cérémonies patriotiques auxquelles il prend part activement, soit par la distribution de bleuets, des lectures ou le dépôt de gerbes, Mathieu Scherer a été sollicité par le Comité d'Entente pour devenir le nouveau porte-drapeau de l'association patriotique.

Le jeune garçon, âgé de 14 ans, élève de 4<sup>ème</sup>, a mûri sa réponse avant de s'engager. Intéressé par l'histoire qu'il apprend à travers les reportages télévisés et les livres, Mathieu avait déjà vécu une expérience peu commune en participant, voilà deux ans, au rallumage de la flamme de l'Arc de Triomphe lors d'une visite de la municipalité à Paris. Le jeune homme a officié pour la première fois lors des cérémonies commémoratives du 8 mai.

### REMISE DE MAILLOTS À L'ASPSM

C'est avec grand plaisir que les moins de 18 ans de l'ASPSM, entraînés par Youssef Ouhouka, ont reçu leur survêtement offert par M Jean-Claude Chavanne, propriétaire de l'Auto Ecole Chavanne, située à Pont-Sainte-Marie dans le quartier Debussy. L'équipe constituée de 18 joueurs a eu un comportement exemplaire durant toute l'année. Rappelons que ces jeunes ont terminé premier de leur poule et accèdent donc à la Promotion d'Honneur Régional.



## Les élus ont la parole

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que "lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale (...), un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale". En conséquence, "Pont-Sainte-Marie, ma commune" consacre dans ses parutions une page à l'expression des élus de l'opposition.

Il y a à peine 18 mois, nous dénoncions dans notre campagne les dérives de gestion de Pascal Landréat, tandis qu'il promettait haut et fort avec son équipe de ne pas augmenter nos impôts.

Un mois après, vos factures d'électricité prenaient 8% et les ordures ménagères 13% !

Aujourd'hui, les dernières promesses sont piétinées, les impôts prennent 9% pour l'habitation et 11% pour le foncier...

Quant à l'engagement de l'homme, envolé, oublié... La faute à l'Etat dit-il. " C'est pas ma faute... "

Pourquoi prévoir un budget sur une base de 5 000 habitants alors que la commune n'a jamais atteint ce chiffre ? Pourquoi attendre des subventions auxquelles nous ne pouvons pas prétendre ? Il est facile alors d'équilibrer le budget grâce à l'impôt, mais n'est-il pas plus intelligent de revoir ses dépenses ? Le fonctionnement de la mairie a été multiplié par deux. Les services aux habitants aussi ?

La vie en vert avec Pétillante !

L'écologie érigée en politique générale nous amène au ramassage hippomobile des sacs jaunes (qui ne sont d'ailleurs plus ce qu'ils étaient)... avec Pétillante qui va venir en camion tous les jours des Loges Magueron et qui doit se reposer 1 heure toutes les 3 heures ! Sans parler des problèmes de circulation engendrés, le charme désuet de l'opération doit encore prouver son efficacité écologique... et surtout budgétaire.

Pour compenser, la commune est prévoyante : dès septembre, nous n'aurons plus qu'un seul ramassage des ordures par semaine, une nouvelle annoncée discrètement en conseil municipal le 6 mai dernier...

Soyons enfin raisonnables, arrêtons cette débauche de communication " écologique ", Cessons ces achats de bâtiments qui sont suivis de reventes, arrêtons de faire de l'immobilier pour nous rapprocher de tous les habitants, avec des dossiers sérieux et qui perdurent dans le temps. Faisons des économies et construisons au bénéfice de TOUS.

*Joël Rapinat, Christine Champeau, Jean-Simon Machéré  
" Ensemble, pour le changement "*

En mai, lors de l'assemblée générale de l'association du centre social, il a été fait état de la situation financière critique provoquée par le non versement de la subvention par la municipalité. Pourtant la subvention a été votée en conseil municipal deux mois auparavant avec une baisse de 20% que nous avons à l'époque dénoncée.

En avril lors d'une réunion du CCAS, il est proposé aux personnes qui y siègent que l'association Jeunesse et Détente vienne prochainement présenter l'activité de l'éducateur de prévention qui intervient sur la commune. Un mois plus tard, nous apprenons que vous remettez en cause cette action et dénoncez la convention.

Enfin le contrat avec la régie de quartier n'a pas été renouvelé.

Pourtant le budget 2009, qui a été voté par votre majorité, prenait en compte la baisse des subventions, l'augmentation importante des impôts locaux et fonciers et aussi ces activités.

Les motifs de ces remises en cause subites et sans débat démocratique seraient elles dues à de nouvelles difficultés financières ?

Au vu de la situation sociale actuelle, la fragilisation du centre social, la remise en cause de l'activité de l'éducateur de prévention et de la régie de quartier vont à l'encontre du besoin de solidarité et de cohésion sociale sur notre commune. Nous contestons les décisions et, la rapidité à laquelle elles ont été prises, nous amène à nous inquiéter fortement de la gestion présente de la commune.

*Odile Jourdeuille et Marc Joudelat  
Liste de gauche*

## Collecte des déchets verts

La Ville met en place du 17 avril au 27 novembre 2009, une collecte des déchets végétaux. Cette collecte qui ne s'adresse qu'à l'habitat pavillonnaire a pour but de faciliter la valorisation de ces déchets. Les déchets verts sont à déposer dans des sacs kraft biodégradables.

### > Quels seront les déchets collectés ?

Les tontes de gazon, les feuilles, les branchages (tailles de haies et d'arbustes) de longueur maximum de 1,5 mètres, de diamètre maximum de 5 centimètres, disposés en fagots et attachés (pas de lien métallique ou synthétique). Les petits branchages (diamètre inférieur à 5 centimètres) peuvent être mis directement en sac Kraft.

### > Ne seront pas autorisés

Les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...), les déchets végétaux en état de putréfaction (stockés depuis plus de 4 jours), les déchets végétaux contenant plastiques, verres, métaux et autres indésirables non compatibles avec le procédé de compostage utilisé.

### > Quand ?

Tous les vendredis (pensez à sortir vos déchets la veille au soir).

### > Où trouver les sacs papiers ?

Vous pouvez obtenir ces sacs dans les services de la mairie.

## Permanences des élus 2009

L'équipe municipale assure des permanences tous les samedis matin à la mairie, de 10 h à 12 h.

Lieu d'écoute et d'échanges, ces permanences permettent de vous informer et de recueillir vos remarques, vos questions et vos suggestions.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences jusqu'à décembre 2009.

Samedi 5 septembre : Annie HUGEROT - Chantal PEROT  
 Samedi 12 septembre : Frédy MERCY - Pascal CORNEUX  
 Samedi 19 septembre : Jean-Michel PALENGAT - Didier MARGOTTO  
 Samedi 26 septembre : Michel FOURTEMBERG - Danielle ROUSSARD  
 Samedi 3 octobre : Jean-Claude TOURNOIS - Hamida HENRY  
 Samedi 11 octobre : Marie PAILLARD - Nicole BARBERY  
 Samedi 17 octobre : André BOUCHERAT - Serge CHANVRIN  
 Samedi 24 octobre : Jack THOMAS - Josiane RICARD  
 Samedi 31 octobre : Florence BOUDEVILLE - Karim KOULALI  
 Samedi 7 novembre : Annie HUGEROT - Marie-Dominique SALLES  
 Samedi 14 novembre : Frédy MERCY - Chantal PEROT  
 Samedi 21 novembre : Jean-Michel PALENGAT - Christian COSTE  
 Samedi 28 novembre : Jean-Claude TOURNOIS - Janine PINKOWICZ  
 Samedi 5 décembre : Marie PAILLARD - Pascal CORNEUX  
 Samedi 12 décembre : André BOUCHERAT - Danielle ROUSSARD  
 Samedi 19 décembre : Florence BOUDEVILLE - Hamida HENRY

## Collecte des ordures ménagères

A compter du 7 septembre, la collecte des ordures ménagères s'effectuera le jeudi.

### RECAPITULATIF

**Ordures ménagères** : le jeudi  
**Tri sélectif** : le mardi et le mercredi  
**Déchets verts** : le vendredi

## Stationnement unilatéral alterné

-Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.

-Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 h.

## COLIS ET REPAS DES ANCIENS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le repas et le colis de fin d'année des anciens.

Le repas aura lieu le 14 octobre à 12 h à la salle Pont Hubert et les colis seront distribués en décembre.

Pour en bénéficier, vous ou votre conjoint devez être âgé d'au moins 70 ans et être domicilié dans la commune. Si vous remplissez ces deux conditions, inscrivez vous rapidement auprès du **CCAS au 03 25 81 83 97**.



## Lutte contre le bruit

Suite à un arrêté du Préfet de l'Aube en date du 8 novembre 1995 "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteurs à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables :

> du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

> les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h



## Association Familiale de Pont-Sainte-Marie

> Bourse vêtements d'hiver : du 14 au 16 septembre 2009 - salle Pont Hubert

> Bourse de Noël : du 16 au 18 novembre 2009 - salle Pont Hubert

Renseignements au 06 89 14 93 31, les mardis et mercredis de 14 h 30 à 16 h 30

## Séance du 30 juin 2009

### CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION PÔLE SUPPLÉANCES - MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DE L'AUBE

Les membres du Conseil Municipal décident d'autoriser le Maire à signer la Convention "Suppléances - Missions Temporaires pour toute tâche administrative" avec le Centre de Gestion, et à faire appel, en cas de besoin, au Pôle Suppléances-Missions Temporaires du Centre de Gestion pour la mise à disposition du personnel.

24 voix pour, 3 voix contre (C. Champeau, JS Macheré et J. Rapinat) et 0 abstention.

### CRÉATION D'UN CONTRAT D'AVENIR À COMPTER DU 15 JUILLET 2009

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à créer un Contrat d'Avenir à compter du 15 Juillet 2009 afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux.

27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### VALIDATION DU PROTOCOLE PORTANT RÉGIME DES CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter ce protocole.

22 voix pour, 0 voix contre 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 3 ne prennent pas part au vote (C. Champeau, JS Macheré et J. Rapinat).

### APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

25 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille)

### VENTE D'UNE PARCELLE AU CAMP DU MOULINET - ACCORD DE PRINCIPE

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident d'autoriser Monsieur le Maire, à engager les négociations avec l'entreprise et à solliciter l'avis des domaines sur la valeur de la parcelle.

24 voix pour, 3 voix contre (C. Champeau, JS Macheré et J. Rapinat) et 0 abstention.

### CONVENTION AVEC LA PRÉFECTURE DE L'AUBE ET AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS DE LA VILLE ET DE LEUR CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et donc par conséquent de conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec la Préfecture de l'Aube, représentant l'Etat.

### CIMETIÈRE - OUVERTURE D'UNE ALLÉE DESTINÉE À L'ACCUEIL DE CAVURNES

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité l'affectation de la parcelle à des concessions cinéraires (cavernes).

### RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le recrutement de 11 professeurs de l'Ecole Municipale de Musique, à compter du 14 Septembre 2009, en qualité de vacataires.

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRE ET SUPPLÉANT À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA CAT

Les membres du Conseil Municipal, après avoir voté à mains levées, désignent Pascal LANDREAT, délégué titulaire avec 21 voix pour, 5 contre (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat, M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 1 abstention (P. Landréat).

André BOUCHERAT, délégué suppléant avec 21 voix, 5 contre (C. Champeau, JS Macheré, J. Rapinat, M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 1 abstention (A. Boucherat).

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE PONT-SAINTE-MARIE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le nouveau règlement de la garderie de l'école maternelle de Pont-Sainte-Marie.

Horaires et lieux proposés :

Matin : 7h50 - 8h45 à l'annexe restauration, 3 rue Sarraill - 12h-12h30 lieu d'école

Après midi : 13h30 - 13h45 : lieu d'école, 17h00 - 17h10 : lieu d'école et 17h15 - 18h00 : annexe restauration, 3 rue Sarraill

22 voix pour, 5 voix contre (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 0 abstention.

### DÉNOMINATION DES VOIES NOUVELLEMENT CRÉÉES DU PARC LÉBOCEY

Le conseil municipal décide de nommer :

- l'impasse, "Impasse du Parc" à l'unanimité,

- la rue en sens unique, rue "Bernard Lebocey", à la majorité de 26 voix pour et 1 abstention (Jack Thomas) sous réserve de l'accord écrit de la famille LÉBOCEY et à défaut de cet accord écrit de la famille : rue des ifs à l'unanimité.

### DÉNOMINATION DE LA VOIE EN PROLONGEMENT DE LA RUE DANTON

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer cette voie Rue de la Roseraie.

### ACQUISITION DU TERRAIN SABATIER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager des négociations et à préempter sur base de l'avis des domaines.

22 voix pour, 3 votes contre (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat) et 2 abstentions (Marc Joudelat et Odile Jourdeuille)

### COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2008

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice 2008 considéré, prend acte des résultats énoncés, constate l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville de Pont-Sainte-Marie, pour l'exercice 2008.

22 voix pour, 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 3 ne prennent pas part au vote (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat).

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2008

Le Conseil Municipal de la Ville de Pont-Sainte-Marie, déclare le Compte de Gestion de la Ville de Pont-Sainte-Marie, dressé pour l'exercice 2008, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

22 voix pour, 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 3 ne prennent pas part au vote (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat)

### AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2008

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter, le déficit de fonctionnement soit la somme de 9 638, 46 € au compte 002 résultat de fonctionnement reporté, en dépenses de fonctionnement et d'affecter la somme de 410 278,01 € au compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté, en recettes d'investissement.

22 voix pour, 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 3 ne prennent pas part au vote (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat).

### COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE PARC LÉBOCEY - EXERCICE 2008

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice 2008 considéré, prend acte des résultats énoncés, constate l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville de Pont-Sainte-Marie, pour l'exercice 2008 et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

22 voix pour, 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 3 ne prennent pas part au vote (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat).

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE PARC LÉBOCEY - EXERCICE 2008

Le Conseil Municipal de la Ville de Pont-Sainte-Marie, déclare le Compte de Gestion du budget annexe LÉBOCEY de la Ville de Pont-Sainte-Marie, dressé pour l'exercice 2008, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

22 voix pour, 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) et 3 ne prennent pas part au vote (C. Champeau, JS Macheré, J Rapinat).

## NAISSANCES



Mélina HENNEQUIN née le 29 décembre 2008  
Boulaye KEITA né le 13 janvier 2009  
Karen OUNDA-BONGO née le 17 janvier 2009  
Mathys BAZILLE né le 24 janvier 2009  
Yanis MEZOURI né le 28 janvier 2009  
Nolan UNTERWALD né le 03 février 2009  
Elora NGUYEN née le 09 février 2009  
Firmin BRISSON né le 15 février 2009  
Marwane KASNI né le 24 février 2009  
Septime NEGBA-PINGO né le 25 février 2009  
Nino PIERRAT né le 2 mars 2009  
Maxime NOIZET né le 11 mars 2009  
Quentin DéGARDEZ né le 20 mars 2009  
Mohamed MARTAH né le 24 mars 2009  
Matys MARGERY-WALDMANN né le 14 avril 2009  
Loane GSEGNER née le 18 avril 2009  
Noé ALEXANDRE-VIEVILLE né le 18 avril 2009  
Cyrielle HÉLET née le 20 avril 2009  
Chloé HÉLET née le 20 avril 2009

## MARIAGES



Samuel MILLOT et Virginie PICCOLI le 10 janvier 2009

## DECES



Suzanne HATTIER veuve DUBOIS, 96 ans, décès du 31 décembre 2008 à Pont-Sainte-Marie  
Irène HEVENER veuve BAZIN, 82 ans, décès du 4 janvier 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Jack MÉMAIN, 76 ans, décès du 6 janvier 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Jacques BELLARD, 83 ans, décès du 10 janvier 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Robert FAUVELET, 91 ans, décès du 14 janvier 2009 à Saint-André-Les-Vergers  
Emile JEUNE, 87 ans, décès du 28 janvier 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Solange DUTHÉ veuve ROMANN, 92 ans, décès du 31 janvier 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Guillaume FAVRE, 26 ans, décès du 2 février 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Julio SOARES, 80 ans, décès du 7 février 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Irène SCHILDE veuve LECLERC, 87 ans, décès du 3 février 2009 à Troyes  
Maurice PATENAIRE, 83 ans, décès du 4 mars 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Marie FUSILI veuve VALLI, 101 ans, décès du 8 mars 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Céline POTTIER veuve HUCK, 85 ans, décès du 21 mars 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Lucien RAYNEL, 89 ans, décès du 28 mars 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Michel DEVISSCHER, 79 ans, décès du 21 mars 2009 à Troyes  
Hélène TYLKOWSKI veuve LAINÉ, 90 ans, décès du 3 avril 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Robert TABOURET, 72 ans, décès du 16 avril 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Marie-Paule MILLON épouse KAUSKOT, 58 ans, décès du 13 avril 2009 à Pont-Sainte-Marie  
Guy BAYEN, 78 ans, décès du 26 avril 2009 à Romilly-sur-Seine

LE CHOIX FUNÉRAIRE 1<sup>er</sup> réseau Français de Marbriers et Pompes Funèbres Indépendants

**MARBRERIE PONTOISE**  
**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE**  
*Contrats Obsèques Prévoyance*

48, avenue Jean Jaurès 10150 PONT SAINTE MARIE  
Tél : 03.25.81.29.30 - Fax : 03.25.80.33.61  
Habilitation préfectorale : 02 10 086